

CODE UE : A081 - BUSARD DES ROSEAUX - *CIRCUS AERUGINOSUS* (L. 1758)

Annexe I de la directive Oiseaux, Annexe II de la Convention de Bonn, Espèce protégée en France

Répartition géographique

L'aire de distribution du Busard des roseaux s'étend de l'Europe jusqu'à l'Est de l'Asie. La sous-espèce nominale occupe la partie européenne de cette vaste aire de reproduction. L'abondance de la population européenne est estimée entre 93 000 et 140 000 couples, dont un peu plus de 2000 en France en 2008. L'aire d'hivernage s'étend du Sud-Ouest de l'Europe (Angleterre, France, péninsule ibérique) à l'Afrique de l'ouest.



Figure 42 : Busard des roseaux

Population dans le site

La petite population reproductrice du site Ramsar ne fait pas l'objet de suivi régulier, mais durant la période 1990-2000, son abondance se situait vraisemblablement entre 10 et 15 couples. Hormis le grand marais de Suscinio à Sarzeau où la reproduction est relativement ancienne et régulière, il paraît difficile de faire la part entre les variations d'intensité de la prospection et les réels changements de la distribution ou de l'abondance de l'espèce. Il est certain que l'espèce, cantonnée aux marais de la presqu'île de Rhuys dans les années 1960 et 1970 a colonisé de nouveaux sites autour du Golfe du Morbihan notamment sur les îles et les îlots. Cette expansion momentanée ne semble pas avoir perduré puisque la population du site Ramsar ne devait pas excéder 5 couples en 2010 (D. Ledan, P. Le Roc'h).

Dans le site Natura 2000 de la rivière de Penerf, 4 ou 5 couples de Busard des roseaux nichait encore au début des années 2000. Bien que nous ne disposions d'aucun suivi précis et régulier et que l'espèce peut s'installer dans des secteurs peu fréquentés, il semble que ces couples aient disparus. Depuis 2006, aucune nidification n'est attestée dans les zones humides arrières dunaires de Landrezac/Suscinio, longtemps bastion de l'espèce (D. Ledan).

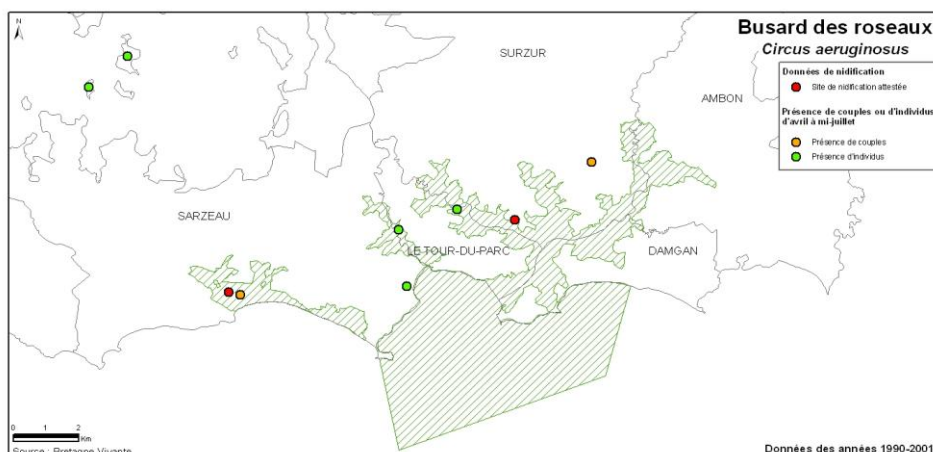


Figure 43 : Répartition des Busards des roseaux

Caractères biologiques

Le Busard des roseaux semble présent toute l'année dans le site Natura 2000 de Penerf. Cependant, on ignore dans quelle mesure les oiseaux nicheurs sont sédentaires et quelle est l'importance de la fréquentation du site en hiver ou en migration par des oiseaux originaires du Nord de l'Europe. Deux populations sont donc à prendre en compte, les oiseaux nicheurs et les oiseaux migrateurs hivernants ou de passage.

Écologie

Le Busard des roseaux niche au sol dans des formations végétales denses : roselières, landes, fourrés à ajoncs ou prunelliers. Sa nidification dans les cultures, comportement largement répandu ailleurs en France, reste très rare en Bretagne. Il prospecte une vaste gamme de milieux en recherche d'alimentation : marais, zones agricoles, friches... En hiver, il survole aussi les vasières intertidales qui accueillent d'importantes concentrations d'oiseaux : canards, foulques, limicoles, mouettes... Son régime

alimentaire comprend une large gamme de proies : oiseaux, mammifères, poissons. Il est fréquemment charognard, notamment en hiver.

Menaces potentielles

La population nicheuse est vraisemblablement limitée par la disponibilité des sites répondant aux exigences de l'espèce en termes de dérangement humain et de relative protection à l'égard des prédateurs terrestres. Ces facteurs expliquent la localisation limitée de l'espèce à quelques grands marais et aux landes ou fourrés sur certaines îles. L'espèce est tributaire de la fréquentation humaine et de la gestion de la végétation. Ainsi, la conservation des roselières est un facteur primordial à la survie de l'espèce. La modification et le boisement des phragmitaies sont lui sont défavorable. Espèce très sensible, il semble essentiel de limiter les dérangements humains durant la période de nidification.